

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2008
Publication : 04/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG-2008-3-1-12
Séance du vendredi 27 juin 2008

Compte administratif 2007

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 1612-12 du C.G.C.T. relatif à l'arrêté des comptes,
- VU la délibération n° 2006/I-1°/08 du 15 décembre 2006 relative au projet de budget primitif 2007,
- VU la délibération n° 2007/IV-1°/18 du 22 juin 2007 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2007,
- VU la délibération n° 2007/VI-1°/19 du 19 octobre 2007 relative à la décision modificative n° 2 de l'exercice 2007,
- VU la délibération n° 2008/I-1°/05 du 14 décembre 2007 relative à la décision modificative n° 3 de l'exercice 2007,
- VU l'avis de la Commission des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines du 22 mai 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

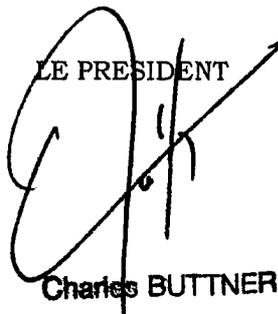
- ☞ arrête le compte administratif 2007, détaillé selon le tableau annexé, qui dégage **un excédent global de 34 709 912,18€**, dont 33 331 698,27 € pour le budget principal et 1 378 213,91 € pour le budget annexe.

☞ approuve les états annexes :

- ✓ des subventions d'équipement et fonds de concours versés,
- ✓ des autorisations de programme et crédits de paiement,
- ✓ du personnel permanent et la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction est attribué gratuitement,
- ✓ des biens immeubles,
- ✓ des acquisitions et cessions immobilières,
- ✓ des amortissements : méthode utilisée
- ✓ des droits, actions, titres de rentes et legs,
- ✓ de la dette départementale,
- ✓ des prêts et créances,
- ✓ des garanties d'emprunts,
- ✓ des restes à réaliser 2007
- ✓ des provisions constituées.

☞ donne acte au Président du Conseil Général de la communication des données synthétiques prévues par les lois et règlements et constituant l'annexe consolidée de la comptabilité départementale.

Monsieur le Président a quitté la salle durant la discussion et le vote de la délibération du Conseil Général.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions 2

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

ANNEXE

	Budget principal	Budget annexe	Balance globale
Dépenses			
Fonctionnement	490 211 682,19	2 652 288,27	492 863 970,46
Investissement	394 568 474,81	671 006,81	395 239 481,62
Recettes			
Fonctionnement	638 565 209,16	3 484 302,28	642 049 511,44
Investissement	279 546 646,11	1 217 206,71	280 763 852,82
* Excédent brut cumulé	33 331 698,27	1 378 213,91	34 709 912,18